

Interpellation

Immeubles vendus par Swisscom : menace sur les offices de poste ?

Déposé par: [Marra Ada](#)

Groupe socialiste, Parti socialiste suisse

Date de dépôt: 09.05.2022

Déposé au: Conseil national

État des délibérations: Non encore traité au conseil

Texte :

En 2001, swisscom vendait de nombreux immeubles qui lui avaient été attribués lors de la scission des anciens PTT. On apprend aujourd'hui qu'à Lausanne, le fonds immobilier propriétaire de l'immeuble historique de La Poste au centre-ville (Hôtel des Postes, Pl. Saint-François) souhaite transformer l'immeuble et qu'apparemment, la signature d'un nouveau bail pour l'office de poste n'est pas garantie. Or, il s'agit justement d'un office que La Poste comptait conserver durablement dans son réseau.

Cette situation amène les questions suivantes que nous souhaitons poser au CF:

- Le Conseil fédéral confirme-t-il que l'Hôtel des Postes, pl. Saint-François 15 à Lausanne, a été vendu par swisscom il y a vingt ans à un fonds immobilier ?

- Pourquoi cet immeuble a-t-il été attribué à swisscom au moment de la scission des PTT et de la création de cette entreprise ?

- La vente par swisscom d'immeubles accueillant une activité de La Poste n'avait-elle fait l'objet d'aucune clause particulière protégeant la pérennité de l'activité postale ?

Si oui, quelle était cette clause et s'applique-t-elle en l'espèce ? Sinon, pourquoi une telle clause n'a-t-elle pas été prévue et cette façon de faire respecte-t-elle les engagements pris alors par le Conseil fédéral ?

- Le Conseil fédéral a-t-il connaissance d'autre cas d'immeubles vendus par swisscom et qui accueillent des activités postales ou d'autres activités de service public qui pourraient être menacées ?

- Le CF a-t-il toujours la liste des bâtiments cédés soit à La Poste soit à Swisscom par l'Arrêté du CF concernant le transfert des droits relatif à des immeubles à la Poste Suisse et à l'entreprise fédérale de télécommunications du 12 novembre 1997? Si oui, peut-il nous dire le contenu de cette liste (reproduire la liste)

- Est-ce que La Poste a été autorisée elle aussi à vendre des immeubles lui appartenant à des fonds immobiliers ou autre? Si oui, le CF est-il à connaissance de telles opérations survenues depuis 1997?

Cosignataires (8)

[Bendahan Samuel](#) [Crottaz Brigitte](#) [Feller Olivier](#) [Michaud Gigon Sophie](#) [Nordmann Roger](#) [Pult Jon](#)
[Python Valentine](#) [Wehrli Laurent](#)